

Dans un marché de presse structurellement et fortement baissier depuis 20 ans, les kiosquiers – travailleurs indépendants et gérants de kiosques – méritent d'être reconnus et soutenus :

- *ils contribuent à faire vivre le pluralisme de l'information dans l'espace public ;*
- *ils œuvrent à conforter la presse écrite, dans la diversité de ses titres et formats, face à Internet ;*
- *ils sont, ainsi que les édicules où ils travaillent, emblématiques du patrimoine urbain français ;*
- *ils participent au service du public qu'ils informent.*

JCDecaux France à travers son entité MédiaKiosk crée, gère et anime près de 770 kiosques dans 180 villes en France : 79% sont dédiés à la presse et 21% à d'autres activités de proximité (fleuriste, vente à emporter alimentaire, cordonnier, réparation de téléphone ou de vélos, fruits et légumes en circuit court, etc.).

Les kiosques : le seul segment parmi les diffuseurs en progression numérique et qui soutient la presse écrite, notamment dans les grandes villes

Grâce au modèle économique de JCDecaux financé par la communication des marques et de la presse, les kiosques se sont développés gracieusement partout en France, pour le compte des collectivités territoriales, de leurs habitants et des éditeurs.

Le segment des kiosques est en augmentation, alors que le nombre des diffuseurs de presse en France est passé d'environ 29 000 en 2010 à 20 000 en 2022 :

- En régions, 97 kiosques ont été créés depuis 2012, en lieu et place de Maisons de la presse fermées : Bordeaux, Boulogne-Billancourt, Chelles, Marseille, Montpellier, Nice, Saint-Cloud, Saint-Denis, Six Fours-les-plages, Toulouse, Tours, Vincennes, etc.
- A Paris, alors que le nombre de magasins et Relay est passé de 715 à 153 unités entre 2005 et fin 2023, 31 nouveaux kiosques ont été posés dans la capitale, alors même que le nombre de kiosques ouverts était stabilisé autour de 300.

Une profession en très grande difficulté

Les kiosquiers – gérants indépendants – subissent de plein fouet la baisse structurelle des ventes de presse, car ils vivent quasi-exclusivement de cette ressource alors même que leur activité est nécessairement contrainte par l'exiguïté des édicules en raison de leur implantation sur le domaine public.

Ainsi et même s'ils parviennent parfois à développer des activités connexes à la presse – comme la vente de produits sous licence lors des JOP Paris 2024 dont la Phryge –, ils sont connus et reconnus pour cet unique service, à la différence d'un bar tabac presse, d'un tabac presse ou d'une librairie presse. De surcroît, la faible surface des kiosques empêche d'y développer toute la richesse de l'offre de magazines spécialisés ; les kiosquiers vendent essentiellement des quotidiens et des hebdomadaires, segments de presse les plus durement touchés en diffusion payée.

A Paris et à titre d'illustration, la ressource moyenne mensuelle 2022 des kiosquiers parisiens est de 1 700 euros net d'impôt, incluant les aides de la Ville de Paris financées par la redevance acquittée par JCDecaux à la Municipalité (1 100 euros hors les aides), pour plus de 50 heures de travail effectif.

La nécessaire augmentation des commissions de presse

Dans ce contexte, **il est essentiel pour les kiosquiers que le taux de commission moyen de presse évolue de 23% à 28% (hors le point supplémentaire lié au scan des codes-barres de presse en caisse).**

Cette augmentation permettra de **compenser pour partie la baisse vertigineuse des ventes de presse** – 59,6% entre 2006 et 2022 – et de **pérenniser cette profession** qui, au rythme où se vendent les pas de portes des autres segments de diffuseurs, portera demain dans les grandes villes l'essentiel de la liberté d'expression et d'opinion dont la presse est l'un des fondements.

Enfin, **cette revalorisation confortera l'attractivité du métier**. Une augmentation des ressources des kiosquières et des kiosquiers participera également à accueillir de nouveaux entrants dans la profession, dont la motivation – au-delà de diffuser la presse – est de vivre décemment de ce beau métier au service des citoyens.